DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

UE 5 – ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

SESSION 2020

SUJET

Durée de l'épreuve : 4 heures – Coefficient : 1

UE 5 – ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

Durée de l'épreuve : 4 heures – Coefficient : 1

Document autorisé :

Aucun document ni aucun matériel ne sont autorisés. En conséquence, tout usage d'une calculatrice est INTERDIT et constituerait une fraude.

Document remis au candidat :

Le sujet comporte 10 pages numérotées de 1 à 10.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

> **DOSSIER 1 – ANALYSE D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE**
> **10 points**

> **DOSSIER 2 – QUESTION PROBLÉMATISÉE**
> **10 points**

BASE DOCUMENTAIRE

Document 1	Contribution des principales branches d'activité à la valeur ajoutée en pourcentage de la valeur ajoutée.
Document 2	Une radioscopie du système productif français pour tenter de relancer la machine.
Document 3	Contribution des grandes variables de l'économie à la croissance du PIB français.
Document 4	Enquête sur les investissements dans l'industrie.
Document 5	Le dynamisme des investissements des entreprises ne se dément pas.
Document 6	Bilan d'activité 2018 : l'année de toutes les accélérations pour BPI France.
Document 7	Chiffres clés, Auvergne-Rhône-Alpes.
Document 8	La tentation du crowdfunding.
Document 9	La réglementation REACH.
Document 10	G7 : l'industrie textile très polluante s'engage pour l'environnement.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses documents vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

Nota bene : il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie et à la qualité rédactionnelle. Ces éléments seront pris en compte dans l'évaluation.

Feedback by la Fée

CONTEXTE GÉNÉRAL

D. SAS est une société en pleine expansion spécialisée dans la fabrication de tissus techniques. Fondée en 1984, l'entreprise est basée près de Lyon en plein cœur du couloir de la chimie et du textile.

Cette PME particulièrement dynamique est à la pointe de l'innovation. Elle veille également à investir régulièrement pour renouveler ses équipements : elle a ainsi pour projet de remplacer ses anciens métiers à tisser par de nouveaux plus performants, gagnant ainsi en productivité, tout en diminuant sa consommation énergétique dans le cadre de sa politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Son développement se caractérise aussi par l'accroissement de son effectif : rien qu'en 2019, 6 nouvelles personnes ont été embauchées, portant l'effectif à 65 personnes.

L'entreprise a pour concurrents d'autres entreprises françaises, allemandes ou américaines, alors que les entreprises chinoises investissent également peu à peu les marchés des textiles techniques. Inscrite dans le jeu des échanges mondiaux, elle réalise d'ailleurs environ la moitié de son chiffre d'affaires à l'étranger.

Compte-tenu de cette compétition mondiale et des impératifs de transition énergétique, D. SAS est soutenue dans ses différents projets par Bpifrance, la banque publique d'investissement, mais aussi par la région Auvergne-Rhône-Alpes et le Grand Lyon. De manière plus classique, elle a également recours aux banques pour financer ses investissements, recours facilité par un environnement de taux d'intérêt particulièrement bas.

Vous travaillez à la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Vous devez préparer un entretien avec les dirigeants de D.SAS, et par ailleurs vous êtes sollicité(e) par votre direction pour préparer une conférence sur les enjeux d'une politique publique de soutien à l'innovation des entreprises.

Feedback by la Fée

DOSSIER 1 – ANALYSE D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

> ***Votre mission consiste à préparer l'entretien avec les dirigeants de D.SAS pour les accompagner dans leurs projets d'investissement (documents 1 à 10). Pour la réaliser, vous devez :***

1.1 Caractériser le système productif français.

1.2 Analyser la contribution de l'investissement des entreprises à l'activité économique.

1.3 Analyser les modes de financement possibles pour les PME.

1.4 Analyser les effets attendus de la réglementation européenne REACH sur les comportements des acteurs économiques.

Feedback by la Fée

DOSSIER 2 – QUESTION PROBLÉMATISÉE

> ***Votre mission consiste à rendre à votre direction une argumentation en vue de la préparation d'une conférence sur les enjeux d'une politique publique de soutien à l'innovation des entreprises. Pour cela, vous devez répondre à la problématique suivante :***

2.1 Les politiques de soutien à l'innovation des entreprises sont-elles toujours efficaces ?

Il est attendu en réponse à cette question une argumentation structurée s'appuyant sur le contexte, vos compétences et sur vos connaissances (théoriques et factuelles).

Feedback by la Fée

BASE DOCUMENTAIRE

Document 1 – Contribution des principales branches d'activité à la valeur ajoutée en pourcentage de la valeur ajoutée.

Branches d'activité	1950	2018
Agriculture, sylviculture, pêche	17,5	1,8
Industrie manufacturière, énergie, autres	27,8	13,5
Construction	5,1	5,6
Services principalement marchands	36,5	56,8
Services principalement non marchands (éducation, santé, services sociaux)	13,1	22,3

Source : « Alternatives économiques HS n° 118 », novembre 2019.

Feedback by la Fée

Document 2 – Une radioscopie du système productif français pour tenter de relancer la machine.

[...] Dans le cadre du projet de Pacte productif lancé en avril par le président Emmanuel Macron, Bercy a fait tourner la machine à statistiques pour bien saisir l'évolution depuis vingt ans des paramètres vitaux de la production hexagonale. Cette radioscopie du « patient français » sera détaillée mardi matin au ministère de l'Économie, et appuie là où ça fait mal : le décrochage de l'industrie, la dégradation du commerce extérieur et le retard dans la course à l'innovation technologique.

« Beaucoup de choses ont été faites pour remettre la France dans la moyenne européenne sur l'impôt des sociétés ou le marché du travail, donnant des premiers résultats, il existe encore un effort additionnel à faire », juge-t-on à Bercy.

Le constat est patent quand on scrute le solde commercial. Excepté le succès continu à l'exportation de l'aéronautique, du luxe, des cosmétiques et surtout des vins et des spiritueux, c'est très compliqué. En deux décennies, le textile n'a pas remonté la pente, le déficit des produits électroniques ne fait que se creuser et l'automobile et les machines ne cessent de dégringoler. Même l'agroalimentaire, point fort historique du pays, chancelle : pour la première fois depuis 1945, la France importe plus de produits agricoles européens qu'elle n'en exporte sur le Vieux Continent !

« Nous dépendons de quelques grandes filières exportatrices. Le nombre d'entreprises qui exportent diminue, et 5 % des entreprises pèsent 90 % des exports », relève-t-on à Bercy, où l'on souhaite solidifier ces grandes filières (certaines comme l'automobile ou l'agroalimentaire sont en pleine révolution), voire soutenir la création d'autres. À cet égard, le nombre ridicule de sociétés tricolores dans le top 100 mondial des plus gros acteurs du numérique n'est pas très encourageant, l'Hexagone peinant à financer et commercialiser à grande échelle ses trouvailles. Ce n'est pas l'exemple de Drivy, un jeune expert de l'autopartage racheté par son concurrent américain, qui inciterait à penser le contraire.

Relocaliser des pans entiers de production dans de bonnes conditions environnementales permettrait en outre de faire diminuer l'empreinte CO_2 réelle de l'industrie, ont relevé les experts de la Direction générale des entreprises. Si la courbe baisse, c'est parce que la France importe de plus en plus de produits manufacturiers. En réalité, si l'on tient compte de l'import, la consommation industrielle de gaz à effet de serre augmente régulièrement dans l'Hexagone.

Dans ce décor, le Pacte productif, discuté avec les différentes parties prenantes publiques et privées, doit aboutir au ciblage de quelques domaines d'avenir biens spécifiques. « L'Allemagne s'est spécialisée sur l'industrie, le Royaume-Uni sur la finance et Israël sur l'innovation. Nous avons aussi un choix collectif à faire pour concentrer les dispositifs de soutien sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte concurrence internationale », juge-t-on au ministère, où l'on entend maintenir la concurrence entre plusieurs acteurs dans ces secteurs-là. Comme dans les satellites.

Un travail d'identification de ces filières pleines d'avenir à l'horizon 2025 ou 2030 est en cours, il a été confié au cabinet Roland Berger. Quand le document sera prêt, celui-ci sera soumis à des acteurs de l'économie française. « Nous ne déciderons pas ça entre nous à Bercy », sourit un fonctionnaire. Après cette phase de dialogue et de concertation, d'ici au début 2020, l'Élysée communiquera le résultat.

Quelques questions sont toutefois déjà sur la table. Au-delà de la nature des filières privilégiées, les 10 milliards du Fond pour l'innovation gérés depuis l'an dernier par Bpifrance sont-ils suffisants ? « Il y a aussi l'éléphant dans la pièce, le sujet des impôts de production. Des discussions sont déjà engagées avec les collectivités », souffle-t-on à Bercy.

Le gouvernement pourrait également utiliser l'arme de la commande publique pour réserver 50 % de ses achats dans les filières stratégiques à des produits européens, et aller plus loin dans le partage des pouvoirs avec les régions pour éviter l'éparpillement des compétences.

Source : « Les Échos 2019 », DUPONT CALBO Julien.

Feedback by la Fée

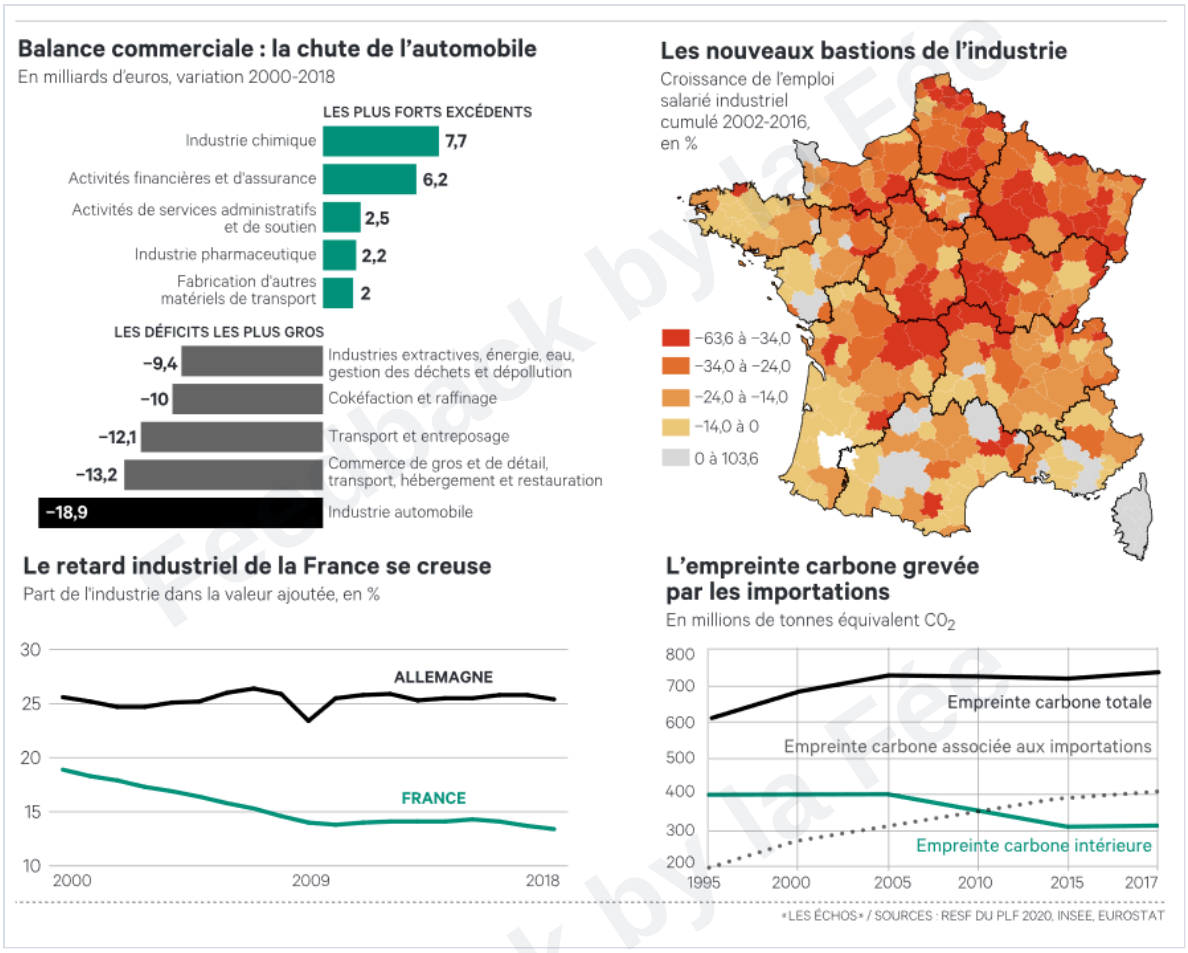

Infographie « Les Échos » accompagnant le document 2. Source : « Les Échos » / RESF du PLF 2020, INSEE, Eurostat.

Transcription des données chiffrées de l'infographie :

Balance commerciale : la chute de l'automobile (en milliards d'euros, variation 2000-2018). Les plus forts excédents : Industrie chimique +7,7 ; Activités financières et d'assurance +6,2 ; Activités de services administratifs et de soutien +2,5 ; Industrie pharmaceutique +2,2 ; Fabrication d'autres matériels de transport +2. Les déficits les plus gros : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution −9,4 ; Cokéfaction et raffinage −10 ; Transport et entreposage −12,1 ; Commerce de gros et de détail, transport, hébergement et restauration −13,2 ; Industrie automobile −18,9.

Les nouveaux bastions de l'industrie : carte de la croissance de l'emploi salarié industriel cumulé 2002-2016, en % (de −63,6 à +103,6 selon les territoires).

Le retard industriel de la France se creuse (part de l'industrie dans la valeur ajoutée, en %) : Allemagne stable autour de 25-26 % entre 2000 et 2018 ; France en recul, d'environ 19 % en 2000 à environ 13 % en 2018.

L'empreinte carbone grevée par les importations (en millions de tonnes équivalent CO2) : empreinte carbone totale en hausse (d'environ 620 en 1995 à environ 750 en 2017) ; empreinte carbone intérieure en baisse (d'environ 390 à environ 300) ; empreinte carbone associée aux importations en hausse (d'environ 200 à environ 400).

Feedback by la Fée

Document 3 – Contribution des grandes variables de l'économie à la croissance du PIB français.

	En milliards d'euros (2018)	Contribution à la croissance du PIB en volume (2018)
Produit intérieur brut (PIB)	2 353,10	1,7
Importations	755,6	– 0,4
Total des emplois finals	3 108,70	2,1
Consommation effective des ménages	1 628,80	0,6
Consommation collective des administrations publiques	190,6	0,1
Formation brute de capital fixe, dont :	537,9	0,6
- entreprises non financières	303,5	0,5
- ménages	126,4	0,1
- administrations publiques	79,9	0,1
Variations de stocks (contribution à la croissance)	14	– 0,3
Exportations	737,4	1,1

Source : « Insee Première » n° 1754, mai 2019, Les comptes de la nation en 2018.

Document 4 – Enquête sur les investissements dans l'industrie.

Répartition des motivations économiques des investissements (en %).

	Moyenne 1991-2018	2018 (constat)	2019 (prévision)
Renouvellement	27	30	28
Modernisation, rationalisation	24	22	22
– automatisation	11	8	8
– nouvelles techniques	7	5	6
– économie d'énergie	6	9	8
Extension de la capacité productive	16	16	17
Introduction de nouveaux produits	13	12	12
Autres (sécurité, condition de travail, environnement, etc.)	20	20	21

Source : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4132543 – avril 2019, insee.fr (consulté le 1er décembre 2019).

Feedback by la Fée

Document 5 – Le dynamisme des investissements des entreprises ne se dément pas.

Entre 2015 et 2018, les entreprises françaises ont augmenté leurs investissements de 3,7 % en moyenne et sur les douze derniers mois, la hausse atteint 4 %.

C'est l'un des moteurs les plus importants de l'économie française depuis 2015 et il est parti pour le rester encore quelques trimestres. « L'investissement des entreprises reste dynamique et résiste même mieux que prévu », constate Julien Pouget, chef du département de la conjoncture à l'Insee. Entre 2015 et 2018, les entreprises françaises ont augmenté leurs investissements de 3,7 % en moyenne et sur les douze derniers mois, la hausse atteint 4 %. La progression du PIB a pourtant ralenti entre temps.

Comment expliquer ce dynamisme qui ne se dément pas ? Première hypothèse, « le cumul du versement du CICE aux entreprises au titre de 2018 et de sa transformation en baisse de charges au 1er janvier 2019 soutient ponctuellement le taux de marge des entreprises françaises et leur capacité d'autofinancement. Cette décision peut en partie expliquer la bonne dynamique de l'investissement, d'autant que les conditions de financement restent, elles, toujours très favorables », estime Julien Pouget. En effet, au deuxième trimestre, le taux de marge des entreprises était au plus haut depuis 2008 et la capacité d'autofinancement des sociétés françaises dépassait 100 %, ce qui signifie que ces dernières pouvaient théoriquement financer leurs investissements sans recourir à l'endettement.

Et en septembre, le taux moyen des crédits à l'équipement accordés aux entreprises était de 1,34 % seulement contre 1,41 % il y a un an, selon la Banque de France. Les économistes de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) ont même calculé qu'en dépit d'une dette record, les intérêts nets versés par les entreprises françaises se situaient à un niveau historiquement bas. L'an passé, la charge d'intérêts nets des entreprises représentait 0,8 point de valeur ajoutée contre 4,3 points en moyenne il y a dix ans.

Ensuite, le déterminant principal de l'investissement, l'anticipation que font les chefs d'entreprise de la demande future, résiste malgré le ralentissement mondial. Interrogés le mois dernier par l'Insee, les industriels français s'attendaient à des perspectives certes moins optimistes mais qui restent à peu près dans leur moyenne de long terme.

Enfin, il semble que les entreprises françaises aient commencé leur mue vers l'économie numérique, les investissements en logiciels étant très dynamiques depuis plusieurs années. Dans une étude pour le centre de réflexion « La Fabrique de l'industrie » parue l'an dernier, l'économiste Sarah Guillou remarquait ainsi que « les efforts d'investissement en logiciels [avaient] connu une forte croissance en France à partir de 2009 (+ 30,3 % entre 2009 et 2015, contre + 13,1 % en Allemagne) ». De quoi laisser espérer que la politique de l'offre fonctionne à terme et entraîne une montée en gamme du tissu productif hexagonal. [...]

Source : « Les Échos, 2019 », DE CALIGNON Guillaume.

Feedback by la Fée

Document 6 – Bilan d'activité 2018 : l'année de toutes les accélérations pour BPI France.

L'année 2018 a été marquée par l'accentuation de l'action de Bpifrance en financement et fonds propres pour les TPE, PME et ETI de La French Fab et de la French Tech, et un passage à l'échelle supérieure pour les programmes d'accompagnement des dirigeants.

Garantie, financement, international, innovation, investissement, accompagnement, partenariats régionaux... 2018 a de nouveau été une année record au service du financement de l'investissement et de la croissance des PME et ETI :

- Année record en financement (+ 11 %), avec 7,5 Md€ de crédits à l'investissement (+ 8 %) et 10,4 Md€ de financement court terme (+ 13 %)
- Légère baisse du financement de l'innovation à 1,2 Md€ (-10,2 %)
- Année record pour l'investissement direct dans les PME (+ 59 %)
- Deuxième année exceptionnelle en fonds de fonds (près d'1 Md€ souscrit dans les fonds partenaires)
- Percée des produits exports PME et ETI, et hausse de 10 % du nombre de bénéficiaires
- 80000 entreprises financées.
- 500 entreprises en cours d'accélération dans les accélérateurs PME et ETI (+ 77 %)

[...] 2018 a été une année record au service du financement de l'investissement et de la croissance des PME et ETI. L'activité de fonds propres a permis la mobilisation en 2018 de 2 Md€ en intervention directe au capital des entreprises et au service de l'écosystème des fonds d'investissement français, après une année 2017 exceptionnelle, fortement marquée par un investissement de 1,9 Md€ au capital de PSA.

L'activité Export enregistre en 2018 une croissance de 10 % du nombre de PME et ETI accompagnées, marquant le tournant pris vers une plus grande démocratisation des outils publics de financement de l'export. [...]

Source : Bpifrance.fr ; https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Bilan-d-activite-2018-l-annee-de-toutes-les-accelerations-pour-Bpifrance-45478 (consulté le 1er décembre 2019).

Document 7 – Chiffres clés, Auvergne-Rhône-Alpes.

8 très grandes infrastructures de Recherche sont implantées en Auvergne-Rhône-Alpes. Parmi les points forts de la recherche, on peut notamment citer la santé et les biotechnologies, les sciences physiques, l'environnement, les nanotechnologies, la chimie et les matériaux, l'énergie, le numérique, les sciences pour l'ingénieur. 37450 chercheurs travaillent dans les centres régionaux de recherche publics et d'entreprise. Au cœur d'un tissu économique dense, une trentaine de pôles de compétitivité et clusters innovent dans les domaines d'excellence de la région : 14 des 56 pôles de compétitivité labellisés au plan national sont implantés en Auvergne-Rhône-Alpes, soit le niveau le plus élevé au plan national.

La dépense intérieure en R&D (DIRD) s'élève à 7 milliards d'€ en Auvergne-Rhône-Alpes (2016) soit 14,2 % du total national et 2,7 % du PIB régional. La région est au second rang national. La DIRD d'Auvergne-Rhône-Alpes est réalisée à 69,5 % par des entreprises (soit 4 points de plus que la moyenne nationale). 16 % des entreprises françaises bénéficiant du Crédit Impôt Recherche ont leur siège en Auvergne-Rhône-Alpes qui est la quatrième région de l'Union européenne pour le nombre de demandes de brevets européens. 22,1 % des demandes de brevets européens de la France sont issues de la région, une performance réalisée notamment en chimie-matériaux, instrumentation, électronique-électricité.

Source : cci.fr ; https://www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr/economie/chiffres (consulté le 29 novembre 2019).

Feedback by la Fée

Document 8 – La tentation du crowdfunding.

Depuis leur légalisation, en 2014, les intermédiaires en financement participatif (IFP) explosent, avec 1,4 milliard d'euros collectés en 2018, en hausse de 39 % par rapport à 2017, selon le baromètre KPMG pour Financement participatif France, l'association du secteur. L'argent récolté par les 77 plates-formes de crowdfunding sondées concerne des dons, cagnottes et autres prêts entre particuliers, ainsi que le financement des PME, pour 700 millions d'euros l'an dernier. Cet élan devrait s'accélérer avec la loi Pacte (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises), qui octroie un avantage inédit à ces placements : selon l'Institut pour l'éducation financière du public, « les instruments de dettes (titres participatifs, obligations à taux fixes, minibons) commercialisés par les plates-formes de financement participatif, ainsi que les obligations remboursables en actions non cotées, peuvent désormais être éligibles au PEA PME-ETI [plan d'épargne en actions petites et moyennes entreprises-entreprises de taille intermédiaire] ».

Source : Le Monde Argent, 2019.

Document 9 – La réglementation REACH.

Le lundi 4 juin 2018

REACH est un règlement européen (règlement n° 1907/2006) entré en vigueur en 2007 pour sécuriser la fabrication et l'utilisation des substances chimiques dans l'industrie européenne. Il s'agit de recenser, d'évaluer et de contrôler les substances chimiques, fabriquées, importées, mises sur le marché européen.

Au 31 mai 2018, déjà plus de 20 000 substances chimiques sont connues et leurs risques potentiels établis ; l'Europe dispose ainsi des moyens juridiques et techniques pour garantir à tous un haut niveau de protection contre les risques liés aux substances chimiques.

[...] Depuis le 31 mai 2018, il n'est plus possible de fabriquer ou d'importer des substances à plus d'une tonne par an, si elles n'ont pas été enregistrées. En effet, selon le principe édicté par REACH, « pas de données, pas de marché ».

Les distributeurs et utilisateurs de substances chimiques sont aussi concernés du fait du risque d'usage illégal s'ils continuent à s'approvisionner en ces substances après le 31 mai 2018. Il leur est donc essentiel de s'assurer auprès des fournisseurs que les substances contenues dans les produits ou articles utilisées ont été correctement enregistrées. Pour s'enregistrer, il convient de se rendre sur le site de l'Agence Européenne des produits chimiques. [...]

Quels sont les objectifs de REACH ?

- Protéger la santé humaine et l'environnement face aux risques potentiels des substances chimiques ;
- Instaurer une information identique et transparente sur la nature et les risques des substances, telles quelles ou dans un mélange, du fournisseur jusqu'au client final ;
- Sécuriser la manipulation des substances chimiques par les salariés ;
- Renforcer la compétitivité de l'industrie, en particulier l'industrie chimique, secteur clé de l'économie en Europe.

Source : Écologique-solidaire.gouv.fr (consulté le 23 janvier 2020).

Feedback by la Fée

Document 10 – G7 : l'industrie textile très polluante s'engage pour l'environnement.

« Pour la première fois durant ce G7 ont va lancer une coalition d'actions pour le textile », a déclaré Emmanuel Macron samedi, rappelant que le textile est le deuxième secteur le plus polluant au Monde après les hydrocarbures et serait responsable d'un tiers de la pollution des océans.

« Pour la première fois, les entreprises du secteur vont s'engager à agir avec des dates, aves des objectifs, a souligné le chef de l'Etat lors d'une allocution télévisée à Biarritz.

À la veille de l'ouverture du sommet, 147 grandes marques ont signé vendredi « un pacte de la mode » (« fashion pact ») les engageant à avoir des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Parmi les signataires – qui représentent au total près de la moitié du secteur au niveau mondial – figurent les géants Adidas, H&M, Zara, Nike, Carrefour, Prada ou encore Chanel. Le français François-Henri Pinault, PDG du groupe Kering, (Gucci, Saint Laurent, Ballenciaga, Alexander McQueen, Puma, ...) a été missionné par le gouvernement sur ce dossier, qu'il défendra à Biarritz.

Dépourvu de sanction, le « pacte de la mode » vise à atteindre zéro émission nette de CO_2 d'ici 2050 et à passer à 100 % d'énergie renouvelable sur toute la chaîne d'approvisionnement d'ici à 2030. Les signataires s'engagent à présenter un bilan annuel de leurs efforts sur le sujet (Elizabeth Pineau avec Simon Carraud à Biarritz).

Source : « Les Échos », Investir – 24 août 2019.

Feedback by la Fée